



CONSORTIUM

de transport scolaire de l'Est

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

**Présenté à l'Assemblée Générale Annuelle du
Conseil d'administration
le 14 décembre 2022**

www.ctse.ca

Table des matières

Mission	3
Vision	3
Nos croyances et valeurs.....	3
Membres du Conseil d'administration	4
Membres du Comité de gestion.....	4
Introduction	4
Réalisations du CTSE en 2021-2022.....	6
Statistiques comparatives de 2019-2020 à 2021-2022	9
Statistiques comparatives pour les voyages nolisés	9
Statistiques comparatives pour les formulaires reçus.....	9
Objectifs pour l'année scolaire 2022-2023.....	9
L'équipe du CTSE	11
États financiers	12



Mission

Assurer un service de transport efficace, efficient et sécuritaire répondant aux besoins des élèves admissibles.

Vision

Le Consortium de transport scolaire de l'Est s'engage, en conformité avec les lois, ses règlements opérationnels et administratifs en collaboration avec ses conseils membres à :

- Livrer des services de transport efficaces et courtois;
- Répondre aux besoins des élèves;
- Offrir un soutien professionnel pour la résolution de problèmes;
- Privilégier la formation continue de son personnel et à constamment améliorer ses procédures opérationnelles et administratives.

Nos croyances et valeurs

Le Consortium de transport scolaire de l'Est croit à la participation de son personnel dans la gestion journalière afin :

- De maintenir un environnement de travail professionnel et valorisant;
- De favoriser un climat de confiance entre les familles, l'école, les transporteurs et le Consortium;
- De répondre aux besoins des communautés éducatives au meilleur de ses connaissances;
- D'offrir un suivi aux demandes dans un délai raisonnable.

Membres du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration du CTSE au 31 août 2022 sont :



M. MARTIAL LEVAC
Conseiller scolaire, CSDCEO
Président du Conseil d'administration



M. GILLES FOURNIER
Conseiller scolaire, CEPEO



MME LYNE RACINE
Directrice de l'éducation et secrétaire, CSDCEO
À compter du 15 juin 2022



MME SYLVIE C.R. TREMBLAY
Directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière, CEPEO



M. MARTIN LAVIGNE
Surintendant des affaires et trésorier, CSDCEO



M. STÉPHANE VACHON
Surintendant des affaires, CEPEO
Trésorier du Conseil d'administration

Membres du Comité de gestion

Les membres du Comité de gestion du CTSE au 31 août 2022 sont :

- M. Stéphane Vachon, surintendant des affaires (CEPEO) et trésorier
- M. Martin Lavigne, surintendant des affaires (CSDCEO)
- M. Yan St-Louis, directeur (CTSE)

Introduction

Le CTSE fournit le transport scolaire et de voyages nolisés à près de 14 010 élèves de ses conseils membres, le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO) et le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO), pour les régions suivantes :

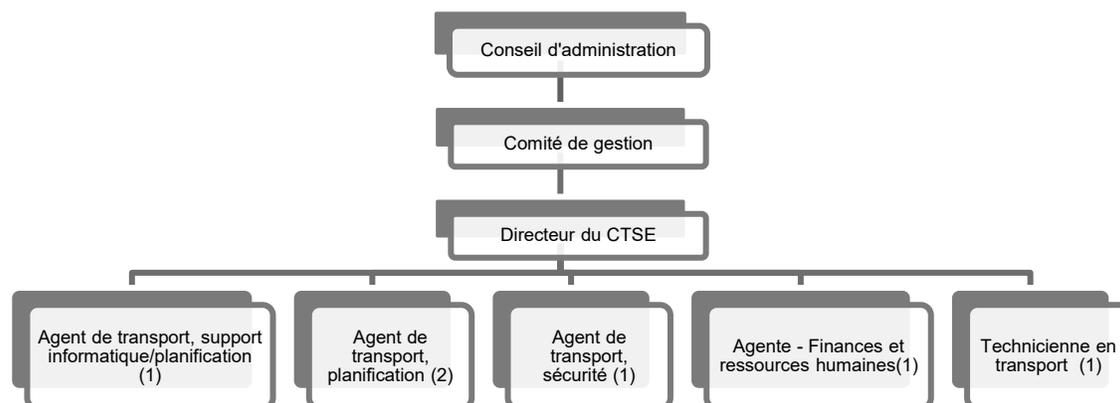


Le transport est assuré par les compagnies de transport scolaire suivantes :



L'organisme est administré par le Directeur du Consortium et son équipe. Il est gouverné par un Conseil d'administration formé de trois membres de chacun de ses deux conseils scolaires partenaires pour le volet administratif et un comité de gestion formé des surintendants des affaires de chaque conseil membre et du directeur du consortium pour le volet organisationnel.

Voici donc l'organigramme officiel du Consortium :



Réalisations du CTSE en 2021-2022

L'année 2021-2022 s'est démarquée par les projets suivants :

GÉNÉRAL

- Transitions de direction à direction intérimaire à direction permanente;
- Gestion des répercussions sur le transport scolaire causées par la pandémie Covid-19, et par le manque de chauffeurs;
- Identification et évaluation des besoins en lien avec un plan de contingence efficace et rapide en cas de désastre, aligné avec celui des conseils membres;
- Mise en place d'un horaire présentiel/télétravail pour les employés afin de faciliter la distanciation physique au bureau (septembre 2021 à janvier 2022);
- Préparation d'un plan de communication du CTSE lors d'incidents ou accidents, de concert avec le service des communications des conseils membres (par la direction intérimaire).

VOLET ADMINISTRATIF

- Gestion des dépenses toujours axée sur la meilleure qualité/prix;
- Signature d'une prolongation de deux ans de l'entente pour le transport par fourgonnettes pour les années 2021-2022 et 2022-2023;
- Prolongation de deux ans de l'Entente avec Synovia pour les GPS de fourgonnettes, afin de l'aligner avec la terminaison de l'Entente avec les transporteurs par fourgonnettes;

- Implantation d'un processus de compilation et d'approbations des pénalités d'annulations et des retards associées aux contrats de transport via un tableau statistique détaillé;
- Gestion des demandes reçues par le CTSE;
- Révision des règlements du CTSE002-003-004-005-006-007-022;
- Sondage OSBIE sur la cybersécurité.

VOLET RESSOURCES HUMAINES

- Mise en place du processus et embauche au poste de direction intérimaire;
- Embauche d'une employée temporaire (du 15 déc 2021 au 10 janv. 2022) pour aider à la simulation du mÉO;
- Mise en place du processus et embauche du poste permanent de direction;
- Demande d'accréditation syndicale par les employés et détermination de l'unité syndicale local 5335;
- Début des négociations d'une convention collective pour les employés syndiqués.

VOLET SÉCURITÉ

- Formation virtuelle sur la sécurité à bord des autobus offerte par la compagnie Intertrain dans toutes les écoles élémentaires;
- Formation virtuelle des brigadiers et brigadières offertes par les écoles, à leur discrétion, en collaboration avec les services de police et CAA;
- Pratiques d'évacuations d'autobus complétées sous forme de vidéo due à la pandémie COVID-19;
- Annulation des places de courtoisie en continu à cause de la pandémie COVID-19;
- Transport avec les ÉPI en continu à cause de la pandémie COVID-19;
- Planification continue avec le service d'approvisionnement du CSDCEO pour les livraisons des ÉPI chez les transporteurs;
- Vérifications de contrôle reliées aux exigences des contrats.

VOLET PLANIFICATION

- Planification particulière pour la rentrée 2020-2021 à cause de la pandémie;
- Production d'une simulation complète d'une planification des routes à la demande du mÉO, avec des nouveaux critères d'admissibilité, standardisés pour toute la province, en vue de l'établissement d'une nouvelle méthode de financement du transport scolaire (décembre 2021);
- Développent et mise en œuvre de procédures pour gérer et communiquer les annulations dues au manque de chauffeurs;
- Révision et mise à jour du calendrier d'exécution et des documents de travail nécessaires pour l'exercice de planification annuel.

VOLET INFORMATIQUE

- Amélioration continue du site web et du portail;
- Mise à jour des NISO dans la base de données BusPlanner;
- Production continue des cartes pour les élèves et les conducteurs pour le système mTransport;
- Implémentation du logiciel de cartographie Esri;
- Préparation et mise en œuvre progressive d'une structure informatique permettant le transfert des données des élèves des bases de données des conseils membres vers le nouveau logiciel des conseils membres, ASPEN.

Statistiques comparatives de 2018-2019 à 2021-2022

Année scolaire	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	DIFFÉRENCE ENTRE
					2020-2021 ET 2021-2022
Élèves					
Nombre d'élèves	12,622	12,867	12,825	14,010	1,185
Nombre d'élèves transportés	10,623	10,640	9,203	10,090	887
Nombre d'élèves non transportés	2,382	2,227	3,622	3,920	298
Nombre d'élèves à besoins spéciaux	683	677	644	643	-1
Pourcentage d'élèves transportés	84%	83%	72%	72%	0
Véhicules					
Nombre de fourgonnettes	101	108	112	118	6
Nombre d'autobus adaptés	6	5	4	3	-1
Nombre d'autobus réguliers	227	226	230	227	-3
Nombre total de véhicules	334	339	346	348	2
Pourcentage de parcours jumelés	37.00%	33.60%	37.30%	36.00%	-0.013
Pourcentage d'utilisation de la capacité	76.30%	79.80%	69.50%	69.00%	-0.005
Dépenses					
Dépenses en transport fourgonnettes	\$ 2,424,110.00	\$ 2,385,865.00	\$ 2,689,729.00	\$ 3,535,101.53	\$ 845,373
Dépenses en transport autobus	\$ 11,221,934.00	\$ 10,740,865.00	\$ 11,066,395.00	\$ 11,837,356.67	\$ 770,962
Dépenses totales en transport	\$ 13,646,044.00	\$ 13,126,730.00	\$ 13,756,125.00	\$ 15,372,458.20	\$ 1,616,333
Coût de transport par élève	\$ 1,284.58	\$ 1,233.72	\$ 1,494.74	\$ 1,523.53	\$ 29

Statistiques comparatives pour les voyages nolisés de 2018-2019 à 2021-2022

Année scolaire	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Différence entre
					2020-2021 ET 2021-2022
Nombre de requêtes ouvertes	443	88	30	45	15
Nombre de transports effectués	3050	504	784	885	101
Nombre de formulaires reçus	542	108	32	97	65
Nombre de transport annulés		172	0	10	10

Statistiques comparatives pour les formulaires reçus de 2018-2019 à 2021-2022

Année scolaire	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Différence entre
					2020-2021 ET 2021-2022
Nouvelles inscriptions	2132	2820	3263	1593	-1670
Workflow (Inscriptions)	-	-	747	1205	458
Déménagements	790	677	542	766	224
Gardiens/Gardiennes	686	722	587	748	161
Changements temporaires	164	132	73	99	26
Cessation du service de transport	74	77	221	149	-72
Boys and Girls Club	112	77	33	61	28
Plaintes/Révisions d'arrêt	279	249	136	296	160
Places de Courtoisie	310	341	0	0	0
Nombre total de formulaires	4547	5095	5602	4917	-685

Objectifs pour l'année scolaire 2022-2023

- Évaluation de l'entente du CTSE en lien avec la LOSBL;
- Révision des procédures et règlements du CTSE;
- Révision du programme de sécurité routière;
- Exercice de planification stratégique;

L'équipe du CTSE

Voici les membres de l'équipe du CTSE, en date du 31 août 2022.

YAN ST-LOUIS

Directeur du CTSE

Téléphone: 1 (855) 689-2873

Courriel: y.stlouis@ctse.ca

ANN CHAGNON

Agente Finance et ressources humaines

Téléphone: 613-691-4005

Courriel: a.chagnon@ctse.ca

STEFFANY DEMERS

Agente de transport, planification

Cornwall, Alexandria et support informatique

Téléphone: 613-691-4003

Courriel: s.demers@ctse.ca

ANIK CHARRON

Agente de transport, planification

Rockland, Plantagenet et Hawkesbury

Téléphone: 613-691-4006

Courriel: a.charron@ctse.ca

LOUIS PÉRUSSE

Agent de transport, planification

Casselman et Embrun et Service à l'élève

Téléphone: 613-691-4000

Courriel: l.perusse@ctse.ca

PATRICE LANTHIER

Agent de transport, sécurité

Téléphone: 613-691-4001

Courriel: p.lanthier@ctse.ca

JULIE GRAVEL

Technicienne en transport

Téléphone: 613-691-4002

Courriel: j.gravel@ctse.ca

États financiers

En annexe, nous incluons les états financiers pour la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.

États financiers du

**Consortium de transport scolaire
de l'Est**

31 août 2022

Consortium de transport scolaire de l'Est

31 août 2022

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1 - 2
État des résultats et de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 8

Au conseil d'administration du Consortium de transport scolaire de l'Est

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Consortium de transport scolaire de l'Est (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2022, et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, et les notes afférentes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 août 2022, ainsi que de ses résultats de ses activités et de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Hawkesbury (Ontario)
Le 14 décembre 2022

MNP s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Consortium de transport scolaire de l'Est

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 août 2022

	Budget	2022	2021
	\$	\$	\$
Produits (note 8)			
Revenus des conseils scolaires	17 488 100	17 807 506	15 187 543
Autres	-	97 878	76 719
	17 488 100	17 905 384	15 264 262
Charges			
Contrats de transport	16 200 000	16 745 224	14 172 347
Frais de personnel	829 000	729 768	694 720
Administration	222 600	269 463	255 883
Location de système GPS	200 000	124 510	104 993
Services	36 500	36 419	36 319
	17 488 100	17 905 384	15 264 262
Excédent de l'exercice étant l'actif net à la fin	-	-	-

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Consortium de transport scolaire de l'Est

État de la situation financière

au 31 août 2022

	2022	2021
	\$	\$
Actif		
Encaisse	2 675 220	1 333 111
Débiteurs (note 3)	496 080	348 151
Frais payés d'avance	-	1 466 499
	3 171 300	3 147 761
Passif		
Créditeurs et charges à payer	162 619	139 080
Avances des conseils scolaires membres, sans intérêt (note 5)	3 008 681	3 008 681
	3 171 300	3 147 761
Engagements (note 7)		
Actif net	-	-

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil

e-Signed by Gilles Fournier

2022-12-16 16:02:59:59 EST

, administrateur



e-Signed by Yan St-Louis

2022-12-19 13:49:24:24 EST

, administrateur



Consortium de transport scolaire de l'Est

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 août 2022

	2022	2021
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent de l'exercice	-	-
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
(Augmentation) diminution des débiteurs	(147 929)	118 202
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	1 466 499	(1 466 499)
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	23 539	(16 058)
	1 342 109	(1 364 355)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	1 342 109	(1 364 355)
Encaisse au début	1 333 111	2 697 466
Encaisse à la fin	2 675 220	1 333 111

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Consortium de transport scolaire de l'Est

Notes complémentaires

31 août 2022

1. Description de l'entité

Le Consortium de transport scolaire de l'Est (l'« Organisme ») est une entité qui a pour objectif d'offrir des services de transport sécuritaires, ponctuels et efficaces aux élèves du Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO) et aux élèves du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CÉPEO). L'Organisme est un organisme sans but lucratif constitué en février 2009 sans capital-actions en vertu de la *Loi sur les personnes morales de l'Ontario* et est un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, est exonéré d'impôts sur les bénéfices.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public (NCOSBLSP) puisque l'Organisme est contrôlé conjointement par le CSDCEO et par le CÉPEO et est donc compris dans le périmètre comptable des deux conseils. Ceux-ci tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité d'exercice

Les charges et les sources de financement correspondantes sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice. La méthode de comptabilité d'exercice reconnaît les revenus lorsqu'ils deviennent réalisables et quantifiables; les charges sont reconnues lorsqu'elles sont engagées et quantifiables suite à la réception de biens ou services et la création légale d'une obligation à payer.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers ne sont pas disponibles pour rembourser les passifs et sont utilisés pour offrir des services. Ils ont une durée de vie utile de plus d'un an et ne sont pas destinés à être revendus dans le cours normal des activités. La variation des actifs non financiers au cours de l'exercice ainsi que l'excédent de l'exercice donnent la variation de l'actif net.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire au terme suivant :

Logiciel	3 ans
----------	-------

Lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle est constaté à titre de charge dans l'état des résultats.

Constatation des produits

L'Organisme adopte la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Les produits non affectés sont constatés dans les produits au moment de leur réception. Les produits affectés sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds affecté approprié. Les autres produits sont constatés lorsque les biens et services ont été rendus.

Consortium de transport scolaire de l'Est

Notes complémentaires

31 août 2022

2. Méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux NCOSBLSP, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, une durée de vie utile des immobilisations et certaines charges à payer. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Débiteurs

	2022	2021
	\$	\$
Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien	382 318	252 604
Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario	92 075	60 166
Client et autres	21 687	35 381
	496 080	348 151

4. Immobilisations

	2022	2021
	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$
Logiciel	164 440	164 440
	-	-

5. Avances des conseils scolaires membres

	2022	2021
	\$	\$
Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien	2 128 406	2 128 406
Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario	880 275	880 275
	3 008 681	3 008 681

Consortium de transport scolaire de l'Est

Notes complémentaires

31 août 2022

6. Régime de pension

L'Organisme contribue au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (RREMO), qui est un régime à employeur multiple, pour 7 membres (7 membres en 2021) de son personnel. Le plan est un régime à prestations déterminées qui prévoit le niveau de pension à être reçu par les employés en se basant sur les années de service et le niveau de salaire.

Le montant contribué à RREMO en 2022 était de 52 984 \$ (56 913 \$ en 2021) pour services courants et est inclus dans les charges à l'état des résultats.

7. Engagements

L'Organisme doit respecter les mesures contractuelles de plusieurs ententes en lien avec un bail commercial, la location d'équipement, l'utilisation de licences informatiques et de services de transport. Les paiements minimaux futurs s'élèveront à 53 251 049 \$ et comprennent les paiements suivants pour les quatre prochains exercices :

	\$
2023	15 506 911
2024	12 355 515
2025	12 573 984
2026	12 814 639

8. Produits

	CSDCEO	CÉPEO	Autres	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus des conseils scolaires	13 358 751	4 448 755	-	17 807 506	15 187 543
Autres	-	-	97 878	97 878	76 719
	13 358 751	4 448 755	97 878	17 905 384	15 264 262